

# Votre parcours Formation

Désormais, pour obtenir une prise en charge de votre Formation professionnelle, vous devez faire appel aux services d'un centre de formation référencé DataDock.

**Le Groupe Arcadie, et ses formateurs, répondent aux 21 critères du référencement DataDock.**

## Votre dossier de Formation

### ETAPE 01

Pour chaque demande de Formation, vous devez compléter un **Dossier Formation**. A réception de ce dossier, vous recevrez une **convention de formation et un plan de formation** à joindre à votre demande de prise en charge OPCA



## Prise en charge OPCA

Contactez votre OPCA afin de compléter une demande de prise en charge **au moins 15 jours avant la date de votre formation**. Dès l'acceptation de votre demande de prise en charge, **retournez une copie de l'accord de financement OPCA** à votre contact Formation Groupe Arcadie.

### ETAPE 02

## La Formation

Au début et à la fin de votre Formation, vous complétez un **QCM d'évaluation** indispensable pour mesurer les acquis de la Formation.

A l'issue de votre Formation, votre contact Formation Groupe Arcadie vous adressera un **questionnaire de satisfaction**.

### ETAPE 03

## Facturation de votre formation

A réception de **l'ensemble des éléments nécessaires**, votre contact Formation Groupe Arcadie adressera la facture de votre Formation soit à **votre service comptable**, soit directement à **votre OPCA**.

### ETAPE 04